ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 97724

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des dermatologues devant la nouvelle nomenclature qui réglemente les actes de leur profession. Alors qu'ils ont un rôle très actif dans la prévention des cancers de la peau, la dévalorisation des actes risque de porter atteinte à cette spécialité qui connaît déjà une désaffection grandissante devant l'ampleur des besoins. Il lui demande quelles sont ses intentions pour assurer un fonctionnement normal en ce domaine.

Données clés

Auteur : M. Philippe Armand Martin
Circonscription : Marne (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 97724
Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6402